

M. BOUCHARD, L'ÉCOLE OBLIGATOIRE ET M. GOUIN

M. T. D. Bouchard, notre député, a parlé, samedi dernier, au Club de la Réforme, à Montréal. Il n'a rien dit de bien nouveau, il n'a surpris personne ; il a parlé comme on s'y attendait. Notre député s'est contenté de répéter les thèses de son ancien collègue Langlois, d'émancipée mémoire. Ces deux petits hommes en sont toujours au même point.

Nous nous contentons, aujourd'hui, de relever un des points effleurés par notre député : l'obligation scolaire. Nous n'avons pas eu le désavantage d'assister à cette assemblée, nous nous en tenons au compte-rendu des journaux. Voir *Le Nationaliste* et le *Devoir*.

M. Bouchard est en faveur de l'obligation scolaire et en cela il s'oppose à la politique de M. Gouin, il ne représente donc que sa petite et maigre opinion. Il ne suit pas son chef ; plus que cela, il lutte contre lui.

Pour prouver cet énoncé, il sera suffisant de citer les paroles de M. le Premier ministre, prononcées à l'Assemblée législative de Québec, le 26 novembre 1912.

M. Bouchard veut établir ou désire établir l'obligation scolaire. M. Gouin lui répond : "Aussi longtemps que nous n'aurons pas épuisé tous les moyens qui sont à notre disposition, je dis que nous ne serions pas justifiables d'employer un procédé aussi rigoureux que celui qui est proposé." (1)

(1) Résumé du discours publié par le *Soleil*, 1913, p. 4.

M. Bouchard voudrait imposer cette obligation aux parents ; en cela, il méprise l'histoire et ne respecte pas l'opinion de ses électeurs. C'est M. Gouin qui le lui dit : Mercier "a-t-il jamais tenté d'imposer aux parents, catholiques ou protestants, l'obligation d'envoyer leurs enfants à l'école sous menace de peines afflictives ? Monsieur l'orateur, aussi longtemps que j'occuperai ce fauteuil, qui fut celui de Mercier, je respecterai l'opinion de l'électorat de cette province, et, en cela, je ne ferai que m'inspirer de la pensée du grand patriote" (1). Donc Bouchard s'oppose à Gouin et à Mercier.

(1) Endroit cité, P. 10.

M. Bouchard trouve que l'obligation scolaire est le meilleur moyen d'encourager l'instruction. M. Gouin, qui est mieux renseigné que M. Bouchard, soutient le contraire. Ecoutez ces paroles du Premier Ministre : "je suis et je reste en faveur de l'amélioration scolaire dans toute sa plénitude ; mais je me refuse à établir dans cette province le régime de la contrainte, tout d'abord parce qu'elle répugne à la majorité de notre population, et parce qu'à mon avis, nous avons pour encourager la fréquentation scolaire d'autres moyens plus efficaces que celui de l'obligation" (1)

(1) Endroit cité, p. 10.

M. Bouchard s'imagine être plus fin que M. Gouin et il pense comme Godefroy Langlois. C'est le cas de répéter le proverbe : la queue sent toujours le hareng ; même sous la peau du lion, l'âne garde sa queue et ses oreilles.

M. Gouin avant de se prononcer contre l'obligation scolaire a étudié les effets de l'obligation scolaire dans treize pays et il a constaté ou que la loi était lettre morte et n'était pas appliquée ou que, si elle était mise en vigueur, ses résultats en étaient plutôt mauvais.

Quant à notre province, M. Gouin estime que c'est la décrier et calomnier les électeurs du Québec que de réclamer l'obligation scolaire comme le remède ultime à tous nos maux. "Québec n'est ni endormi, dit-il ni arriéré." "Il ne faut pas connaître notre province pour la critiquer aussi injustement. Non, tout en étant loin encore du but vers lequel nous devons tendre, nous pouvons dire que notre système d'enseignement est au moins égal à celui des autres provinces. Ce que nous avons malheureusement chez nous et ce que ces dernières n'ont pas chez elles, ce que nous avons de trop et ce que nous ne leur souhaitons pas d'avoir, ce sont des *démigres de profession et de vocation* qui croient rendre service à leur province et à leur race en écrivant contre elles les plus vilaines calomnies".

Attrapez M. Bouchard et vous devriez écouter votre chef. Il y a quatre ans que le Premier Ministre a prononcé ce discours ; vous aimez mieux quand même suivre Langlois, l'ennemi de M. Gouin, que de renoncer à vos sottises d'idées de réformateur. Vous pourriez au moins profiter de la triste circonstance où nos frères d'Ontario ont tant à souffrir, pour vous taire et ne pas laisser croire à ces persécuteurs embouchés que nous sommes des arriérés.

Avant de nous quitter M. Bouchard, écoutez ce que votre chef M. Gouin, pense de ceux qui, comme vous, laissent croire par leurs projets de réforme que nous sommes des sauvages. "A ceux qui sans cesse, dit-il, élèvent les deux mains pour protester contre le système actuel, je dis : baissez-en donc une au niveau du cœur et porter l'autre à votre gousset pour aider le pauvre et le déshérité, à profiter librement des bienfaits de l'éducation ; alors vous serez certains de rencontrer dans tous les foyers le concours des bonnes volontés."

Voilà pour les Langlois, les Bouchard et les autres Tom Pouce de même acabit.

Comme nous sommes à plaindre, nous, les électeurs de Saint-Hyacinthe, Gauthier, à Ottawa ; Bouchard, à Québec, nous sommes la risée du pays. Si nos 2 députés continuent à s'embrener en public, personne, oh ! personne ne croira que nous sommes "la ville la plus intellectuelle de la province !" Hélas !

Le Discours du Maire

M. le Maire Morin s'est fendu d'un long discours, à l'occasion de son retour à la présidence du conseil de ville.

Bien avisé serait celui qui saurait découvrir, dans ce chef-d'œuvre reproduit en première page par *Le Clairon*, un aperçu même très-dilué de la position financière de notre cité, des maux dont elle souffre et des remèdes à tels maux.

Il s'y trouve, par contre, des compliments, à foison, à l'adresse des électeurs, des élus, des œuvres accomplies, à part, toutefois, l'asphalte de la rue Girouard, qui paraît un mets trop lourd, même pour le solide estomac de notre premier magistrat.

À lieu de quelques chiffres de détail, assez anodins et dont quelques-uns nous paraissent d'une exactitude douteuse, les électeurs eussent aimé entendre M. Morin leur dire quelle est la dette exacte de St-Hyacinthe, au début de l'année 1916, quelle en est la composition, combien il y a, là-dedans, d'emprunts à la petite semaine, etc.

Le blanchissage anticipé de l'ingénieur Cadieux et de ses œuvres, auquel notre maire a discrètement consacré plusieurs paragraphes de son discours de rentrée, ne plaira que fort peu à un grand nombre de contribuables.

Comme question de fait, St-Hyacinthe n'a pas plus besoin d'un ingénieur permanent qu'un chien n'a besoin de deux queues, pour nous servir d'une comparaison qui peut être vulgaire mais qui est très juste.

Enfin, dans un temps de crise comme celui que nous traversons, notre premier magistrat eût dû, ce nous semble, prêcher un peu l'économie, et la réduction des dépenses, tant publiques que privées, dans la mesure du possible.

Il paraît, au contraire, recommander de continuer à jeter l'argent par les portes et les fenêtres, comme la chose a eu lieu l'an passé.

Il n'est pas de prospérité temporaire, dans une famille ou dans une localité, qui puisse justifier un tel langage et une telle conduite, quand la misère et la gêne sont universelles au dehors.

Ce que c'est que de mettre à la tête d'une grande administration un homme très-jeune d'âge et plus jeune encore d'expérience !

M. Gauthier Divague

M. Gauthier "est marié, ayant femme et enfants," c'est lui qui nous l'a dit. Vraiment nous croyions qu'il était célibataire et n'avait pas encore l'usage de la raison. Son discours à Ottawa, le 6 mars, nous a renversé : comment un homme qui "est marié, ayant femme et enfants" peut-il parler ainsi ; c'est incroyable, insurpassable, tous les ables ne suffiront pas à qualifier cette diatribe ébouriffée. Ça devient alarmant.

Il a fait passer en procession, — M. Gauthier a surtout des images et comme les microbes, elles s'accrochent par la queue — les Hindous, les Juifs, les Chrétiens, les Grecs, les Catholiques, les Norvégiens et les Suédois, les Boches, les Mahométans, les Turcs !!! Vraiment M. Gauthier a la manie des processions.

Il a trouvé un moyen de civiliser les turcs et de les adoucir. Devinez ! Les évangéliser ? les instruire ? Vous n'y êtes pas. Il semblerait — au témoignage de M. Wright — que ce moyen efficace serait de leur fournir de l'alcool ! Ce passage sur les turcs est à conserver, c'est du comique à crever.

Il y a de tout dans cette sagamité de discours : des insultes, des bravades, des pleurs, du don Juan, du rodomont, du mouton, de Lapalisse, de la blague. Si nous avons des loisirs, nous en donnerons des exemples.

Mais où M. Gauthier est déconcertant, décourageant, déshonorant (au sens classique), c'est quand il parle de la liberté. Pour lui, l'homme est comme un champignon, un moineau solitaire sur un toit ; il est tenu d'être vertueux, mais dans la vie privée. La vertu sociale, allez y voir ! Personne ne peut l'obliger à pratiquer les vertus sociales. Pourtant, brave et franc fantoche, si vous avez la petite vérole, l'État vous obligera à être *socialement charitable* et vous renfermera chez vous. Si vous conduisez votre cheval à une allure trop vite sur les trous de la rue Girouard, la ville, par sa police, vous obligera à être *socialement prudent*. Si vous vouliez voler, disons les Artisans, l'État, par ses gendarmes, vous forcera à être *juste*. Si vous blasphémez en public, la loi vous contraindra à vous taire et à pratiquer *la vertu de religion*. Si le pays est attaqué, malgré la frousse que vous pourriez en ressentir, l'État vous amènera à pratiquer *la vertu de force*. Nous pourrions continuer : les vertus sociales existent et l'État, par la loi, peut nous forcer à les pratiquer.

La loi s'occupe de l'ordre social, et, si elle vous laisse libre d'être injuste, imprudent, violent, buveur, dans votre vie privée, elle a le droit de vous forcer à pratiquer ces vertus dans la vie publique et sociale. La conscience règle la vie intérieure et intime ; la loi, les actes extérieurs et de société. Criez tant que vous voudrez, M. Gauthier, vous ne paraîsez pas soupçonner ce qu'on appelle, entre gens instruits et bien élevés, la morale sociale. Ouvrez votre philosophie et vous vous éclaircirez, si toute fois vous pouvez comprendre ce l'homme vit en société.

La doctrine prêchée par notre député explique pourquoi il y a tant d'honnêtes coquins, de charitables assassins, de sales pudibonds, d'excellents individus et de misérables citoyens.

M. Gauthier de grâce taisez-vous, vous allez nous faire passer pour des imbéciles et vous devez au moins respecter vos électeurs. Gardez le bran de votre esprit pour vos amis les bavardiers et toutous du Pays.

A MEDITER

Ils sont singulièrement difficiles les temps que nous traversons, et bien pénible, douloureusement pénible est le spectacle que la province d'Ontario étale à nos regards attristés. La cité d'Ottawa, cette capitale d'un pays soi-disant civilisé, est devenue le foyer d'un intolérable fanatisme et tous les jours, nous assistons à des scènes qui jettent dans le discrédit le plus profond, et ceux qui s'hypnotisent dans une indifférence criminelle à la vue des injustices commises.

Hon. Sén. Landry.
(Au congrès d'Ottawa, 1916.)

L'Hon. Sénateur Landry

A Saint-Hyacinthe

Les journaux nous apportent chaque jour les échos des belles et patriotiques manifestations organisées par les soins de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française dans différentes villes de la province, des adhésions sympathiques de ses hommes politiques les plus distingués, des résolutions adoptées par les conseils de ville et les municipalités rurales et des protestations de diverses sociétés, ce sont là les indices de l'indignation soulevée par les méthodes employées pour détruire la langue maternelle de 250,000 Canadiens-Français.

Il y a enfin dans tout le pays un réveil de bon augure. Il ne s'agit point, en effet d'un intérêt local. Nous formons une vaste confédération de provinces unies entre elles par des liens étroits. Cette situation établit entre les provinces et les citoyens qui les composent une solidarité nécessaire. On ne peut outrager, persécuter l'une sans que les autres en souffrent et en ressentent l'injure.

Notre constitution donne à la langue française une place officielle dans le Dominion. Les grands hommes d'États qui ont lutté si péniblement pour l'édifier avaient pour but de fonder en terre canadienne une nation unie et prospère. Ce serait trahir leur œuvre, méconnaître les sacrifices qu'ils se sont imposés, que de ne pas empêcher par tous les moyens légitimes les actes qui tendraient à étouffer sur les lèvres d'une classe de citoyens loyaux, la langue qu'ils parlent et qu'ils prétendent léguer, comme un héritage béni, à leurs enfants et à leurs petits-enfants. Il est facile de comprendre, d'expliquer l'indignation qui suscite, au sein de la minorité ontarienne, les mesures injustes expécutées dont elle est victime.

Il est temps, pour nous Canadiens de la Province de Québec, de secouer notre apathie et de tendre la main à nos frères opprimés de l'Ontario. Si nous le voulons, la cause du français ne périra pas et la demande en désaveu du fameux et ignigie règlement XVII forcera les persécuteurs à désarmer.

Citoyens de Saint-Hyacinthe, rendez-vous en foule, dimanche le 2 avril prochain à la *Salle des Bazaars*, pour entendre le champion de la résistance, l'Hon. Sé-

(Suite à la page 5.)

Soyez à la conférence de l'Hon. Sénateur

Laudry, dimanche le 2 avril.

Lampes Electriques "Mazda"

Reduction, Reduction A Partir du 15 Mars

Venez voir nos Prix

La Cie du Gaz, Electricité et Pouvoir

Nouvelle Eau Minérale

"AMAKA"

Guérit les rhumatismes, Purifie le

sang et

Procure une bonne santé

EN VENTE PAR

La Cie d'Embouteillage "IDEAL"

RUE ST-GERMAIN, ST-HYACINTHE, P. Q.

MASSEUR BLACKSTONE \$5.00



En Vente Par

J. Armand Guillerie

AGENT EN GENERAL

LA TRIBUNE

ST-HYACINTHE, QUE.



M. François Ledoux
CHARRETIER

Suc. de M. Victor Cadorette

est déménagé à l'ancienne place de

M Joseph Bertrand
CHARRETIER

60, Rue Cascades

Il a en mains un roulant très complet : 10 magnifiques chevaux, dont une paire de gris, une paire de rouges et une paire de cafés ; 5 carrosses, 4 victorias et aussi un magnifique carrosse fermé pour cérémonies.

Voitures légères, Express et Lories pour déménagements. Le o est à la disposition de nos clients et du public en général. Une visite est sollicitée.

François Ledoux,
Charretier,
St-Hyacinthe, P. Q.

PACIFIQUE CANADIEN

HORAIRE

Départ de St-Hyacinthe :

Tous les jours, excepté le Dimanche.

8.11 A. M. et 3.26 P. M., pour Farnham et les stations intermédiaires.

11.53 A. M. et 6.59 P. M., pour St-Guillaume et les stations intermédiaires.

Prémpt raccordement à Farnham, pour tous les points des Etats-Unis, ainsi que de l'Est et l'Ouest Canadien.

Pour billets et renseignements s'adresser à R. E. CODERRE, 125 Cascades, Agent de billets.

Quebec, Montreal & SOUTHERN Rv

HORAIRE DES TRAINS.

(Corrigé au 20 Sept. 1914)

ST-HYACINTHE—SOREL.
Tous les jours, dimanches exceptés.

Départ de St-Hyacinthe à 8.40 a. m. et à 5.05 p. m.

Arrive à Sorel à 10.30 a. m., 7.30 p. m.

ST-HYACINTHE—IBERVILLE, BOSTON, et LES POINTS DE LA NOUVELLE ANGLETERRE
Départ de St-Hyacinthe à 10.00 a. m. et 5.40 p. m.

Arrive à Ibergville à 12.00 (midi) et 7.00 p. m.

Trains arrivant à St-Hyacinthe de Sorel à 8.10 a. m. et 5.15 p. m. d'Ibergville à 8.20 a. m. et 3.15 p. m.

Billets pour n'importe quelle station au Canada et aux Etats Unis en vente chez :
L. BOURBEAU, Agent à la Station.
N. J. FERGUSON, Gérant Général des Passages

Décisions judiciaires concernant les journaux

1. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

2. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrrages qu'elle doit sur son abonnement, autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'au moment du paiement, qu'elle ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4. Les tribunaux ont décidé que le fait de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros, à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude. i. a. c.

Résumé des règlements concernant les Homesteads Nord-Ouest Canadien

1. Toute section de nombre pair des terrains de la Puissance à Manitoba, Saskatchewan et Alberta, excepté les lots 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant seule chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur une espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'entrée pourra être faite personnellement au bureau local des terrains, dans le district où le terrain se trouve situé.

Le colon devra remplir les conditions s'y rapportant aux homesteads de l'une des matières suivantes :

(1) Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

(2) Si le père du colon—ou la mère quand le père est décédé—réside dans le voisinage du terrain pour lequel il s'est inscrit, les conditions imposées quant à la résidence pourront être remplies par le fait qu'il demeurera avec son père ou sa mère.

(3) Si le colon a feu et lieu sur sa ferme qu'il possède, dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur le dit terrain.

Avant de demander des lettres potantes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

W. W. COXY.

Guide Commercial

DE St-Hyacinthe

ASSURANCE

Ed Duckett.....161 Girouard
Boisseau & Boisseau.....16 St-Denis
René Morin.....159 Girouard
Albert Jodoin.....68 Ste-Anne
Ls Brousseau.....21 St-Denis
St-Germain, Hamel, & Racine
173 1/2 Boulevard Girouard
H. Raymond, 258 Girouard, Tel. Bell. 259

BANQUES

La Banque de Montréal.....194 Cascades
La Banque Nationale.....145 Cascades
La Banque East Townships, 169 Girouard
La Banque d'Hochelega.....173 Girouard

BOIS DE CONSTRUCTION

L. P. Morin & Fils, S.-Antoine et S.-Joseph
Paquet et Godbout.....21 William

CHAPELIERS, MANCHONNIERS

J. E. Lanoix.....179 Cascades
M. O. David & Cie.....90 94 St-Simon

LIBRAIRIES

E. H. Richer & Fils.....167 Cascades
JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE

U. Fournier.....109 Cascades
HARDES FAITES, MERCEBIE

P. Olesker.....177 Cascades
GRAINS ET FARINES

Chs. G. Racicot.....St-Antoine et Mondou

FONDERIES

Dussault & Lamoureux, 2-4 St-Hyacinthe

EPICERIES, VINS ET LIQUEURS

Henri Cadorette,.....54 St-Paul.

CHAUSSURES

Armand Brousseau.....63 St-François
B. Bélanger.....135 Cascade
T. St-Jean.....87 St-François

PHARMACIES

Dr. Viger.....195 Cascade
PEINTRES-DECORATEURS

E. L. Désautels.....226 Cascades
Alphonse Seguin.....147 Concorde

MARCHANDS-TAILLEURS

J. E. Gosselin.....183 Cascades

MARCHANDISES SÈCHES

J.-B. Brousseau & Fils.....67 St-François
N. G. Leduc.....147-149 Cascade
J. A. Decelles, Grocerie, Marchandises sèches, et Chaussures, 28 1/2 rue Héloïse

MEUBLES

J. Sicotte.....37 Mondou
F. Nolin.....86 Mondou
Eug. L. Désautels.....224 Cascades

BOUCHER

Frank Langevin, 25 Rue de La Bruère

PHOTOGRAPHE

FOIN & VOLAILLES DE RACES ETC
A. S. Comeau.....4 St-Denis

VAISSELLE ET VERRERIE

L. A. Breton.....155 Cascades

PLOMBIERS

A Blondin & Cie.....115 Cascade
J. Leduc & Fils.....68 St-Sin
H. Lorange.....248 Cascade

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Our service is strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Adams & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms for Canada, \$3.50 a year, postage prepaid. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 225 F St., Washington, D. C.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Horaires des Trains

ALLANT A L'ES

9.20 A. M.—Tous les jours pour Saint-Liboire, Acton-Vale, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston & Portland. Excepté le dimanche pour Victoriaville, Lévis et Québec.

5.38 P. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Lyster, Sherbrooke, Island Pond.

9.35 P. M.—Tous les jours pour Acton-Vale, Richmond, Victoriaville, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, Portland.

6.40 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours. Excepté le dimanche.

1.20 P. M.—Venant de Montréal et gares intermédiaires, tous les jours.

ALLANT A L'OUEST

5.56 A. M.—Tous les jours pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.30 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

10.24 A. M.—Tous les jours, (excepté le dimanche), pour St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

2.30 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, tous jours. Excepté le samedi et le dimanche.

5.29 P. M.—Tous les jours pour Ste-Madeleine, St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

8.00 P. M.—Allant à Montréal et gares intermédiaires, dimanche seulement.

Pour toutes informations s'adresser à F. C. Bouvette, AGENT.

Chemin de fer Intercolonial

Par la voie du chemin de fer de l'Intercolonial

La voie du chemin de fer Intercolonial est la plus courte par Québec aux endroits du bas St-Laurent et des Provinces Maritimes.

L'Express Maritime No 34 laisse St-Hyacinthe, tous les jours à 10.05 hrs a. m., pour Cambelton, N. B., et pour les points plus à l'Est.

Pour informations et billets s'adresser à

E. PICARD,
35 Rue Laframboise.
Agent des billets de l'Intercolonial, St-Hyacinthe

Les wagons-lits de Touristes

Quittent Montréal pour Chicago, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 hrs p. m. Lits disponibles pour les passagers qui détiennent des billets de première ou de seconde classe, sur paiement d'un prix nominal. Raccordement des trains qui ont des wagons de même genre à Chicago.

pour les billets et renseignements s'adresser à

F. C. BOUVETTE.

Chef de gare, St-Hyacinthe.

6% ANNUÉ

COMPOSE TRIMESTRIELLEMENT SUR BALANCES

MARCEL TRUST CO. QUOTIDIENNE LIMITED, MONTREAL

1 Dollar vaut 2 un Compte "Débiteurs" d'un compte "Naccettes" Doublez votre revenu c'est doubler votre richesse. Actif \$3,000,000.00. Livret mailé gratis à n'importe quelle adresse.

La prophétie d'un Philanthrope

—SONNET—

Ton culte va finir, ô divine verte,
On n'ira plus prier à ton autel fatal,
Hideuse Dêité dont l'étreinte fait mal,
Comme ceux que tu perds, tu deviendras inerte.
Le Siècle vengera ceux dont tu fus la perte.
Il brisera dans un effort ton piédestal ;
Comme au réveil s'écroule un rêve oriental,
Tes lambeaux tomberont dans la tombe entr'ouverte.
Et l'homme cherchera de saines voluptés,
Ses jours devenus purs, ne seront plus comptés,
Avec toi périront ses passions animales.
Et vous, les Courtisans ignobles et menteurs,
Qui noyez dans l'alcool vos prétendus malheurs,
Vous entendrez l'Hymne au Bonheur couvrir vos rôles !

Un Membre de l'Aude Languedocienne.

Comme on ne s'aime pas !

Tout le monde a pu lire, dans le *Droit* ou dans le *Devoir*, des lettres où l'on déclarait, bien poliment, retourner les catalogues de la Maison Eaton, de Toronto. Ce n'est pas parce que l'on est mal servi par cette maison ontarienne, ce n'est pas non plus parce que les prix en sont augmentés ; non, ceux qui ont renvoyé ces catalogues et ont déclaré ne vouloir plus acheter de ces ontariens, se sont laissés conduire par une pensée plus haute : par l'amour de notre race canadienne-française.

Quel beau geste ! Nous renvoyons votre catalogue parce que, chez vous, vous ne rendez pas justice à nos frères. Nous refusons d'acheter de vous parce que nous ne voulons pas encourager nos persecuteurs. Voilà des sentiments qui sont plus larges que les porte-monnaie.

A Saint-Hyacinthe y-a-t-il bien des personnes qui pourraient suivre ce bel exemple ? On nous a dit que, dans le mois de janvier, les postes ont distribué (1250), oui douze cents cinquante catalogues de la maison Eaton, dans la ville et les environs !

Si toutes ces personnes renonçaient à acheter de cette maison ontarienne, les persecuteurs, pris par la bourse, — c'est là qu'ils ont le cœur, — cesseraient peut-être de refuser à nos petits frères de là-bas la liberté de parler la belle langue française.

Cet argument frappe, plus que tout autre, la raison des faiseurs d'argent et, par leur influence, nous obtiendrions peut-être la reconnaissance de nos droits. L'argument du boycottage est parfaitement légitime, et on peut et on doit s'en servir pour ramener ses ennemis à la justice et au bon sens.

En même temps, nous rendrions un excellent service à nos marchands locaux. Mettons que chaque famille qui a reçu un de ces catalogues achète pour \$25.00 par année chez Eaton, c'est la somme de \$25,000.00 qui est envoyé là-bas et dont nos marchands sont privés.

Nos hommes d'affaires verraient avec grand plaisir le chiffre des affaires augmenter de \$25,000.00 dans notre ville, par le seul fait de la disparition de ces catalogues. Ils pourraient, tout aussi bien que ces maisons anglaises, nous fournir tout ce que notre goût ou notre caprice peut désirer.

Encourageons les gens de chez nous ! Nos marchands augmenteront la quantité et la qualité de leurs effets ; les affaires seront encore plus prospères, les revenus de la ville en profiteront, l'argent restera chez nous et nous n'enrichirons plus ceux qui sont nos meilleurs ennemis.

C'est une mesure, un petit sacrifice qui s'impose depuis longtemps, l'occasion de revenir à nos vrais bons amis ne peut être plus belle et plus légitime. Ce sera de la fierté nationale et de l'amour de son petit pays, absolument bien entendus et bien pratiqués.

La dernière d'Alphonse Gervais

M. V. E. Fontaine, C. R., avec son humilité bien connue, venait, de sa plus belle voix, d'accomplir ce qu'il croyait être un écrasement.

Alphonse, qui est solide et qui résiste admirablement aux pires coups de vent, n'en fut pas ébranlé, à la stupéfaction du grand dénicheur de trous, qui croyait avoir tout pulvérisé et anéanti.

L'échevin du Quartier No 2, élu par acclamation et non pas par une misérable majorité de 57 amis de l'alcool, trouva même le moyen de synthétiser la situation.

« Monsieur Fontaine, dit-il en substance, vous avez fait beau-coup de bruit et très peu de besogne ; quant à moi, vous paraissez croire que vous m'êtes bien supérieur ; c'est vrai qu'il y a une «supériorité entre nous deux, mais c'le n'existe pas où vous la «cherchez ; ce n'est pas vous, qui être obligé de vous pencher pour «m'apercevoir, mais c'est moi qui serais obligé de regarder en bas «pour distinguer votre élégante silhouette.»

Beaucoup de ceux qui écoutaient ont cru qu'Alphonse n'avait pas tort.

Telephone Bell 235

Hector Lorange

Entrepreneur-Plombier

Appareils de Chauffage, à l'Eau Chaude
et à la Vapeur
Tuyaux en Grès, Ciment, Briques à
Feu, Courroies, Poulies en Bois, Etc.,

248 Rue Cascades.
ST-HYACINTHE.

Relevé du Cahier de Votation lors du Règlement de Prohibition le 24 Janvier 1916

SUITE DE LA PAGE 8

NOMS	Occupation	S. Elec.	No	Rue ou cadastre	Scrutin
Cabana Napoléon,	menuisier,	L.	43	Héloïse,	N'a pas voté
Choquette Joseph,	bourgeois,	L.	47	"	Non
Côté Prosper,	machiniste,	P.	13	Ste-Catherine,	Non
Chenette Eugène,	journalier,	L.	31	Notre-Dame,	Oui
Casavant Joseph,	journalier,	L.	31 1/2	"	N'a pas voté
Casavant Téléphore,	cordonnier,	L.	2	"	N'a pas voté
Champagne J. A.	emp. civil,	L.	12	Raymond,	N'a pas voté
Cheval L. C.,	bourgeois,	P.	2	Morin,	Non
Casavant J. A.	comptable,	P.	231	Girouard,	Oui
Côté V. L.	voyageur,	L.	254	"	N'a pas voté
Chartier Joseph,	messenger,	L.	327	"	Oui
Coderre C. E.,	professeur,	P.	331	"	Oui
Casavant P. O.,	bourgeois,	P.	345	"	Oui
Côté J. A.	manufact.,	P.	347	"	Oui
Coucke Bernard,	jardinier,	P.	368	"	Non
Coucke Léonard,	jardinier,	P.	368	"	Sujet belge
Chagnon Etienne,	mouleur,	P.	356	"	Non
Comeau A. S.,	commerçant,	P.	338	"	Oui
Charbonneau Edouard,	fromager,	L.	328	"	Non
Campbell W. H.,	surintendant,	P.	302	"	Oui
Crépeau Albert,	gérant,	P.	306	"	N'a pas voté
Chalifoux H. T.,	manufact.	P.	300	"	Oui
Cowan Joseph,	distillateur,	L.	296	"	Non
Champagne Adolphe,	journalier,	L.	12	St-Pierre,	N'a pas voté
Chartier Stanislas,	journalier,	L.	36	"	Non
Chenette Ozias,	commerçant,	P.	73 1/2	Notre-Dame,	N'a pas voté
Charbonneau Joseph,	journalier,	P.	72	Héloïse,	Non
Courchènes Edouard,	journalier,	L.	3	Tellier,	Non
Chagnon Rodolphe,	commis,	L.	6	Larocque,	Non
Côté Trefflé,	maçon,	P.	27	Désaulniers,	Non
Chagnon Oscar,	commerçant,	L.	35	"	Non
Cordeau Edmond,	bourgeois,	P.	59	"	Non
Charbonneau Charles,	charretier,	L.	63	"	Non
Côté P erre,	bourgeois,	P.	56	Lafontaine,	Non
Choquette L. Gast.,	fleuriste,	P.	402	Girouard,	Absent
Corbeil Octave,	journalier,	P.	621	Lafontaine,	Oui
Chaffers Rvd James,	prêtre, curé,	P.	1089-11	Tellier,	N'a pas voté
Desrosiers Emile,	barbier,	L.	26	Ste-Marguerite,	Oui
Daignault Wilfrid,	journalier,	L.	21	St-Louis,	Non
Dufresne Edouard,	bourgeois,	P.	94	Concorde,	Non
Daudelin Napoléon,	sculpteur,	P.	28	"	N'a pas voté
Dauuais Ephrem,	menuisier,	L.	18	"	Non
Desmarais Octave,	menuisier,	L.	10	"	Non
Desjardins Heuri,	journalier,	L.	3	St-Michel,	Non
Désautels Charles,	journalier,	P.	177	"	Non
Daudelin Alexandre,	cordonnier,	P.	49	"	Oui
Dolbec Edouard,	sellier,	P.	57	"	Non
Desjardins Joseph,	journalier,	L.	41	St-Pascal,	Non
Desgrès Emile,	cordonnier,	L.	28	"	Non
Desprès Arthur,	marchand,	L.	36	"	Non
Dupré Joseph,	corroyeur,	L.	19	St-Casimir,	Non
De lauriers Joseph,	charretier,	P.	17	"	Oui
Douville Henri,	journalier,	L.	7 1/2	St-Antoine,	Non
Desjardins Arthur,	cordonnier,	L.	26	St-Casimir,	Non
Desprès J. B.,	commerçant,	L.	32	St-Antoine,	N'a pas voté
Deslandes Arsène,	boucher,	P.	40 1/2	"	Oui
Dauphinais Hector,	charretier,	P.	44	"	Non
Desgrès Georges,	cordonnier,	L.	19	Ste-Marguerite,	Non
Deslauriers André,	journalier,	L.	17	Cascades,	N'a pas voté
Dipont Marc,	bourgeois,	P.	24	"	N'a pas voté
Dion Victor,	menuisier,	L.	34	"	Non
Demers Herménégilde,	cordonnier,	P.	14	William,	Non
Desroches Louis,	cordonnier,	L.	36	"	Non
Daudelin J. N.,	gérant,	P.	436	Cascades,	Non
Demers Joseph,	cultivateur,	P.	416	"	Non
Demers Philias,	cordonnier,	L.	132	Concorde,	Non
Dufresne Emile,	cordonnier,	L.	114	"	Non
Déséilliers Alfred,	machiniste,	L.	106	"	Non
Déséilliers Albert,	journalier,	L.	106	"	Non
Daudelin Henri,	cordonnier,	L.	63	St-Michel,	Non
Désautels David,	bourgeois,	P.	62	"	Non
Darveau Eusèbe,	journalier,	P.	66	"	Non
Désormeaux Alphonse,	journalier,	P.	60	"	Oui
Dolbec Albert,	cordonnier,	L.	75	St-Pascal,	Non
Desrosiers Horace,	menuisiers,	L.	75	"	Oui
Decelles Honoré,	journalier,	L.	9	St-Antoine,	Non
Desrosiers David,	laitier,	P.	25	"	Oui
Desprès André,	journalier,	L.	33	"	Oui
Daudelin Henri,	commis,	L.	43	"	Oui
Daigle Ferdinand,	peintre,	L.	47	Cascades,	Oui
Deslauriers Tancrede,	menuisier,	L.	13	"	Non
Daviau Léandre,	cordonnier,	L.	31 1/2	"	Non
Dolbec Arthur,	voyageur,	P.	25	St-Pascal,	Oui
D'Orsigny Fred fils,	cordonnier,	P.	87 1/2	Kérouac,	Oui
Delorme Alcide,	menuisier,	P.	106 1/2	Boas,	Oui
Duhamel Edgar,	manufact.,	L.	109a	Girouard,	Oui
Denis L. A.,	marchand,	L.	117	"	Non
Deslauriers Hyacinthe,	journalier,	L.	154	Concorde,	Oui
Demers Oscar,	menuisier,	P.	150	"	Oui
Dupont Albani,	comptable,	L.	148 1/2	"	Non
Desvoyau J. B.,	journalier,	L.	27	William,	Absent
Dion Octave,	journalier,	L.	153 1/2	Concorde,	Oui
Dion Ernest,	charretier,	L.	153 1/2	"	Non
Duclos Alphonse,	agent,	L.	36	Mondor,	N'a pas voté
Desmarais Eugène,	cordonnier,	L.	30	Piété,	Non
Durocher Narcisse,	commis,	P.	39	Concorde,	Oui
Duval Salvator,	menuisier,	P.	58	Ste-Marguerite,	Non
Duval Eusèbe,	menuisier,	P.	58	"	Non
Duclos Louis,	menuisier,	P.	65	"	Oui
Duquette Amédée,	corroyeur,	L.	41	St-Louis,	Non
Durocher Téléphore,	sellier,	L.	52	Piété,	Oui

(A SUIVRE)

RECTIFICATION : Dans la dernière liste du Relevé du Cahier de Votation, nous avons mentionné Victorie Caouette, 62 1/2 St-Paul, a voté Oui, nous aurions dû mettre Non. Prière à nos lecteurs d'en prendre note.

NOTES LOCALE

—Un ancien hôtelier d'une des paroisses du district s'est vu condamné samedi à \$50.00 d'amende et les frais, pour avoir tenu des boissons éniivrantes dans son établissement. Les boissons trouvées ont été confisquées.

—Mardi, le 28 courant, à dix heures, a. m. aura lieu la vente par le Shérif de la propriété de Michel Greenberg, marchand. Cette vente aura lieu au bureau du Shérif.

—Un barbier de cette ville s'est vu condamné samedi à \$50.00 d'amende et les frais, ou trois mois de prison, pour vente de boissons éniivrantes dans son établissement. Les boissons trouvées à cet endroit, ont été confisquées.

—Voici le résultat des élections des nouveaux officiers du cœur de chant de Notre-Dame, section des enfants :

Président : Lucien Hamel ; Vice-Prés : Raoul Charbonneau ; Secrétaire : P.E. Servais ; Conseillers : Léo Brun, Hervé Girouard ; Bibliothécaire : Paul Chagnon.

Nos félicitations aux nouveaux officiers, et nous leur souhaitons de faire progresser leur groupe.

—Melle Eugénie Auger de Victoriaville était ici mardi dernier.

—Made M. A. Guillerie est partie en voyage à Montréal.

RECETTE DU BAZAR

Du 2 au 9 mars 1916

Billets d'entrée	\$315.80
Table Raflé No. 1	626.02
" " " 2	660.62
" " " 3	629.50
" " " 4	718.35
" des E. de Marie	600.77
Comptoir de vente & Graphologie	469.76
Loterie & jouets	247.81
Roue de fortune	602.49
Rafraîchissements	589.36
Breuvages	224.97
Bonbons	733.97
Vestiaires	176.50
Loterie à l'étranger	47.00
Quête préliminaire	357.98
Penman's Limited	30.00
Total	7030.95
Dépense	406.52
Recette nette	6624.38
Ouvroir	300.00
Hôtel-Dieu	6324.38

—M. R. A. Trudeau, agent-général du Q. M. & S. Ry., est de retour d'un voyage de 7 semaines à Québec où il était allé dans l'intérêt des Cies de chemin de fer Q. M. & S. et M. & S.

—Dme Eléonore Bazinet, assigna son mari M. Eloi Hardy, devant le magistrat Marin, sous l'autorité de l'article 242 A., de la loi criminelle pour refus de pourvoir.

Le magistrat après avoir entendu la cause s'est prononcé clairement en faveur de la plaignante.

Le juge suspendant sa sentence jusqu'au 29 courant pour permettre à l'accusé et à ses enfants d'offrir une pension raisonnable, si même il l'aime, de la recevoir chez eux.

—Dimanche après-midi, à 1.30 dans les salles de l'hôtel-de-ville, M. M. L. J. Gauthier M. P. et M. T. D. Bouchard M. P. P., ont tenus une grande assemblée politique. Il y avait salle comble.

—M. R. A. Trudeau partira dans quelques jours pour la Nouvelle Angleterre, dans l'intérêt des compagnies Q. M. & S. et U.S. S. R.

—Les licences d'hôtel et d'épicerie ont été accordées, hier par le conseil de ville.

A VENDRE

Beurrerie dans Roxton-Falls, à 2 milles du village. Ecrire à Boîte No 1 Roxton-Falls. 3 fs.

AVIS

A ceux qui désirent se procurer les numéros de "La Tribune", depuis le commencement de la publication du relevé du cahier de votation. Adressez vous au bureau de "La Tribune".

A VENDRE

Magnifique magasin, place centrale, bonne clientèle, bon stock, s'adresser à 69 Bourdages.

—Depuis quelques jours notre police était sur pied pour trouver l'auteur de plusieurs vols commis en plein jour dans quelques maisons de notre ville. Hier soir le constable Brunet arrêta un jeune homme étranger à la ville, âgé d'environ 17 ans et à mine suspecte. Conduit au poste, on trouva sur lui différents objets qu'il avoua avoir volé ; il s'avoua également coupable des vols commis depuis quelques jours. Il sera traduit devant le magistrat Marin pour recevoir sa sentence.

PIQUE-FORT

L'échevin V. E. Fontaine, pour répondre à l'un de ses collègues, dont il ne partageait pas l'opinion, pendant une séance du conseil de ville, tenue récemment, lui aurait dit avec toute la politesse "boche" qui le caractérise, "ce n'est pas vrai".

oOo

Notre p'tit maire "Momie", qui est tout aussi éduqué que l'échevin Victor Ernest, a laissé passer l'expression sans protester.

Comme il est beau le savoir vivre du Maire et de cet échevin de la ville la plus intellectuelle de la province.

oOo

L'échevin Fontaine, aurait dit qu'il ne savait pas s'il devait appeler "La Tribune" un journal. Dites-le sans crainte, honnête et "brouillon" Ernest.

Les gens sensés appellent "La Tribune", un journal. Il n'y a pas à s'y méprendre.

oOo

L'échevin Victor Ernest, l'homme au nez si fort pour découvrir les trous, a tellement peur de se salir, en parlant de "La Tribune", qu'il ne pense pas même à se laver des accusations qu'on a portées contre lui. Ce cher homme voudrait faire "coucou" à tout le monde, croyant qu'ils sont tous de son acabit ; oh ! qu'elle grave erreur.

oOo

L'homme au nez formidable, Victor, Ernest, devrait faire un match, dans un combat de nez... pour que les spectateurs aient l'occasion de l'applaudir, et de s'écrier : Ah ! quel nez ! Ah ! quel nez ! tout le monde en est étonné !

oOo

La génération future en parlant du passage de l'échevin Fontaine, à l'hôtel de ville, dira : cet homme avait plus de nez que de tête.

oOo

Victor Ernest vaut-il Alphonse ? Alphonse le vaut.



Quand le bébé est malade

Quand le bébé est malade aucun remède ne peut le guérir aussi vite que les Tablettes Baby's Own. Elles vont droit à la racine de la plupart des maladies de l'enfance—ces dérangements de l'estomac et des intestins qui rendent la dentition difficile, occasionnent le rhume, la constipation, les vomissements et les fièvres simples. Elles nettoient les intestins, adoucissent l'estomac et chassent toutes les causes de maladie. A ce propos, Mme Wm Evers, de Gilks, N.-B., dit : " Nous gardons toujours une boîte de Tablettes Baby's Own dans la maison, car nous trouvons que c'est un excellent remède pour les enfants."

Elles sont en vente chez les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à raison de 25c la boîte par la Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

Impuretés du sang au printemps

Un tonique est nécessaire à cette saison

Les Pilules Roses du Dr Williams pour les personnes pâles sont un tonique, un créateur de sang et un restaurateur des nerfs durant toute l'année. Mais au printemps, elles sont spécialement précieuses quand l'organisme regorge d'impuretés comme résultat de la vie sédentaire durant les mois de l'hiver. Il n'y a pas d'autre saison où le sang exige autant d'être purifié et enrichi, et toute dose de ces Pilules sert à former un sang nouveau, riche et pur. Au printemps on se sent faible et fatigué — les Pilules Roses du Dr Williams donnent des forces. Au printemps, l'appétit laisse souvent à désirer — les Pilules Roses du Dr Williams stimulent l'appétit, tonifient l'estomac et aident la digestion appauvrie. C'est au printemps que les poisons que contient le sang apparaissent sous forme de boutons, éruptions et clous — les Pilules Roses du Dr Williams nettoient rapidement la peau, vu qu'elles atteignent la racine du mal dans le sang. Au printemps, l'anémie, le rhumatisme, l'indigestion, la névralgie, l'érysipèle et nombre d'autres maladies sont des plus tenaces, vu la pauvreté et la faiblesse du sang. C'est à cette époque, alors que la nature a besoin d'une nouvelle vie, que le sang nécessite une attention des plus sérieuses. D'aucune se droguent de purgatifs à cette époque, mais cela ne contribue qu'à les affaiblir. Un purgatif ne fait qu'une trouée dans l'organisme en vidant les intestins, mais il n'opère aucune guérison. Agissant tout contrairement, les Pilules Roses du Dr Williams forment réellement un sang nouveau qui va à tous les nerfs et organes du corps, donnant des forces nouvelles, une nouvelle santé et de la vigueur aux hommes, femmes et enfants faibles et qui se fatiguent facilement. Essayez ce printemps les pilules Roses du Dr Williams — elles ne vous déçoivent pas.

Vous pouvez avoir ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste, franco, à 50 cts la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.



Photos-Timbres

SENATEUR LANDRY

[Suite de la 1ère page]

nateur Landry, dont la parole autorisée mettra sous vos yeux les différentes péripéties de la lutte et vous convaincra de la valeur de nos droits et de la justice de nos revendications.

L'Honorable Sénateur sera accompagné de quelques autres orateurs.

La conférence commencera à 8 1/4 hrs p. m.

L'entrée sera de dix (10) sous. En avant pour la cause nationale.

Toute souscription en faveur des écoles d'Ontario sera reçue par M. Ulric Boucher, président du Cercle Benoit XV de l'A. C. J. C., ou par le trésorier M. Origène Picard, de Saint-Hyacinthe.

Dans quelques semaines la liste complète des bienfaiteurs de l'oeuvre sera publiée dans les journaux de la ville.

Quand Vous Vous Sentez Atteint

—Lorsque vous vous apercevez que vous allez souffrir du mal de tête prenez ZUTOO.—Lorsque vous sentez que vous avez pris le rhume, prenez ZUTOO.—Au premier indice de la douleur—aux premières atteintes de la maladie, prenez ZUTOO.

Si c'est le mal de tête, au bout de 20 minutes vous serez mieux, si c'est le rhume, le lendemain matin. La douleur aura disparu, et vous vous sentirez comme une nouvelle personne.

N'attendez pas—ne courez aucun risque —Procurez-vous les Tablettes ZUTOO dès aujourd'hui, afin de les avoir sous la main aux premiers indices de mal de tête ou de rhume, et PRENEZ-LES. 25c. la boîte, chez tous les marchands, ou par la malle, franche de port. B. N. Robinson & Co., Enr., Coaticook, P.Q.

TIMBRES POSTE
NOUS ACHETONS AU COMPTANT Les timbres poste oblitérés **CANADIENS** POUR CERTAINS TIMBRES NOUS PAYONS CHAQUE **\$100.00** CHAQUE

SI VOUS AVEZ DES TIMBRES DU **CANADA**

A vendre, notre Catalogue illustré de 14 pages donnant les prix que nous vous paierons pour chaque variété, vous est indispensable. Par la poste, franco 10 cts. S. v. p. ne pas le demander gratuitement.

QUEBEC STAMP EXCHANGE, Enregistré Boîte Postale 179, QUEBEC, Can.

SHILOH
guérit promptement les toux, guérit les rhumes, traite la gorge et les bronches. 25 cent

"Le Monde ouvrier"

Un nouveau journal ouvrier du dimanche vient de paraître, à Montréal. Il porte le titre "Le Monde Ouvrier, et est rédigé dans les deux langues. Expliquant sa raison d'être le nouveau confrère déclare qu'il n'est pas un journal politique, mais qu'il veut se dévouer exclusivement aux intérêts des travailleurs. D'accord avec les principes des unions ouvrières qui reconnaissent le français et l'anglais comme langues officielles, et un usage courant dans les assemblées ouvrières, le "Monde Ouvrier" déclare qu'il combattra en faveur du bi-linguisme, en Canada.

EN ACHETANT DE LA LEVURE EXIGEZ CE PAQUET



MAKES THE WHITEST, LIGHTEST ROYAL YEAST CAKES QUICK PURE

W. GILBERT COMPANY LIMITED TORONTO, ONT. MONTREAL

REFUSEZ LES SUBSTITUTS

Tel. Bell 201.

Jos. Surprenant
Marchand de bois de construction
coin Girouard et Ste. Marie
St-Hyacinthe

Reparations de toutes sortes
277 1/2 Cascades.

Ernest Birtz M. D
69, rue St Antoine,
en face de l'Ouvroir
TEL. 33
attention spéciale au maladies des enfants.

St-Hyacinthe P. Q.
CET ESPACE
EST RESERVE PAR LA

PHARMACIE VIGER
RUE CASCADES
St-Hyacinthe, P. Q.

Dr J. E. A. Collette
MEDECIN CHIRURGIEN
Bureaux :
COIN STE-ANNE & GIROUARD
185 Rue Girouard,
St-Hyacinthe, Qué.

Au commerce
Si vous avez besoin de petites tablettes pour chiffrer ou faire de petites notes adressez-vous au bureau de "La Tribune."
10 centins la douzaine.

ON DEMANDE
Des filles pour coudre à la main et à la machine.
S'adresser à
A. Amyot & Cie,
108 rue St-Antoine.
J. A. C.

60 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS DESIGNS & C. COPYRIGHTS & C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether his invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Mum & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American.
A handomely illustrated weekly. Largest circulation of any patent journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUM & Co. 51 Broadway, New York
Branch Office: 5 St. Washington, D. C.

La Guérison de **Shiloh**
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les bronches. 25 Cts

CANADIENS-FRANÇAIS

Venez avec nous

dans le

150^{IEME} CARABINIERS MONT-ROYAL

SOUS LE COMMANDEMENT DU

LT - COLONEL H. BARRÉ

Un Régiment d'Elite,
Composé d'Hommes de Choix,
Commandé
par des Officiers Supérieurs
revenus du Front de Bataille.

BUREAUX DE RECRUTEMENT

A MONTREAL :
Arsenal du 65e Régiment,
(Coin Avenue des Pins et Rue
Henri Julien);

Salle d'Exercice, Rue Craig, Vis-à-vis l'Hôtel-de-Ville.



SALAIRES

Le Soldat Canadien est le mieux équipé, le mieux nourri et le plus payé de tous les soldats. Si on jette un coup d'œil sur l'échelle des salaires qui sont appropriés à l'armée canadienne, on n'hésite pas de conclure que nulle nation au monde n'offre pareils avantages à ses soldats.

CE QUE PAIE LE GOUVERNEMENT

	Par jour	Allocation	Total
Sergents	\$1.35	.15	\$1.50
Caporaux	1.10	.10	1.20
Soldats	1.00	.10	1.10

En plus le gouvernement habilie et nourrit les hommes et, avec l'aide du Fonds Patriotique, pourvoit au besoin des Familles des Soldats.

AUX HOMMES QUI ONT L'AGE MILITAIRE (18 à 45 ans)

Grandeur, 5 pieds 2 pouces. Mesure moyenne de poitrine, 33 pouces.—Découpez cette formule, remplissez-la et envoyez-la, par la maille, à :

150e REGIMENT CARABINIERS MONT-ROYAL
ARSENAL DU 65e REGIMENT, Ou à n'importe quel Bureau de Recrutement du 150e.

Je désire avoir des informations concernant les termes d'enrôlement pour service d'Outre-Mer, avec le 150e Bataillon.

NOM.....

ADRESSE.....

OCCUPATION.....

LA TRIBUNE

HEBDOMADAIRE

UBLIE A ST-HYACINTHE P. Q

ABONNEMENTS :

CANADA (PAR AN) \$1.00
ETATS-UNIS (PAR AN) \$1.50
DANS LA VILLE (PAR AN) 1.50

ANNONCES :

Ann. officielle (la ligne).....15 et 20 cts
" ordinaire (la ligne).....10 et 15 cts
Annonces à long terme à prix modéré.

DENIS & FRENETTE,
Propriétaires.

TELEPHONE BELL 172

J. JULESGINGRAS

ENTREPRENEUR, PEINTRE
ET TAPISSIER

Tout ouvrage qui m'est confié est
exécuté avec soin et promptitude.

74 CASCADES,
ST-HYACINTHE, QUE



M. Frs Ledoux, charretier popu-
laire, avec son agrès double,
un des plus modernes.

Un coup d'oeil S.V.P.

Un trop grand nombre d'abonnés négligent de payer régulièrement leur souscription. Il est pénible de dire seulement en arrérages il nous est dû près de deux mille piastres, non compris le montant dû sur l'année courante. Et pourtant l'abonnement est payable d'avance. En effet, autrement il nous faudrait supporter seuls pendant un an et plus tous les frais de publication de notre journal.

Donc, un petit coup d'oeil sur les compte que chaque abonné a reçus et qu'on s'empresse de les payce'est que justice.

AU BUREAU DE "LA TRIBUNE."

On peut se procurer un joli pamphlet intitulé "France et Canada". Il sera envoyé Franco sur réception de 25 sous.

C'est un ouvrage très intéressant, dû à la plume savante de Gabriel Hanotaux de L'Académie Française.

Aussi

Un autre pamphlet intitulé "Notre Drapeau" Prix 0.15 cts

La Guérison de **Shiloh**
arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons. 25 Cts

Avis Important

—L'abonnement à "La Tribune" est payable d'avance et nous priions nos lecteurs à satisfaire fidèlement à cette obligation.

2.—Tout chèque à l'ordre de "La Tribune" ou de son directeur doit être fait payable au pair à Montréal. S'il ne l'est pas, le signataire doit ajouter, au montant qu'il veut payer, 15 cts pour les frais de perception du dit chèque.

3.—Tout lecteur qui désire se ser de recevoir "La Tribune" doit au préalable payer tout ce qu'il doit à notre administration et nous aviser LUI-MEME de son désir. Autrement, s'il compte sur son maître de poste pour nous donner telle avis il doit s'attendre à des désagréments, car, souvent, le maître de poste oublie ou néglige de le faire et de là naissent des différends dont nous voudrions éviter les conséquences à nos lecteurs.

IA DIRECTION

A Louer.

L'Union Saint-Joseph de St-Hyacinthe a fait l'acquisition de vingt-cinq voûtes de sûreté qu'elle louera, à des prix modérés, aux personnes qui pourraient avoir des papiers précieux, des bijoux de valeur, et des argents à mettre à l'abri des voleurs et de l'incendie. Ceux qui désireront louer qu'elqu'une de ces voûtes pourront s'adresser à M. J. A. Casavant, le secrétaire trésorier de la société, durant les heures de bureau, à la Bâtisse de l'Union St-Joseph de St-Hyacinthe.

NOUVEAUTE

Photographie

TIMBRE-
POSTE

FAITE de VOTRE
PROPRE PHOTO-
TOGRAPHIE



Gommée, Lustrée et Pointillée

LA DERNIERE DECOUVERTE

Vraie photographie timbre-poste copiée sur toute grandeur de photographie ou de n'importe quelle partie d'un groupe et cela au même prix.

Exactement de la grandeur d'un timbre-poste. Elles plaisent beaucoup.

Nous faisons et expédions des timbres (poste payée) immédiatement sur réception de votre commande. Cela prend ordinairement une semaine.

Pour Quel USAGE

COLLER sur lettre de Noël, Pâques, Anniversaire de Naissance, Cartes de Mariage ou pour mettre sur le cadeau du donateur. Aussi, ils servent pour coller sur les cartes-souvenirs mortuaires.



J. ARMAND GUILLERIE
AGENT, - - ST-HYACINTHE.

COMMENT VOUS LES PROCURER.—Remplissez le talon de commande tel qu'indiqué et envoyez-nous votre photographie et le montant d'argent. Rappelez-vous que nous vous retournons votre photographie absolument intacte. Nous sommes certains de donner entière satisfaction à toutes les commandes. Notre ouvrage est de première classe et fait d'après les méthodes les plus nouvelles. Si vous êtes satisfaits, dites-e à vos amis, si non, dites-nous-le.

Echantillons envoyés Gratuitement sur demande.

PRIX :

M. J. A. GUILLERIE,
Boite 16. St-Hyacinthe.

20 Timbres..... 0.65

40 " 1.10

100 " \$1.25

Envoyez votre commande
aujourd'hui.

..... photo-timbres.
Bien à vous,

Nom.....

Adresse.....

Agents Demandés Partout

Pour autres informations, s'adresser à..

J. Armand GUILLERIE,

AGENT EN GENERAL,

85 rue STE-MARQUERITE, - St-Hyacinthe, Qué.

Bureau d'Affaires: "LA TRIBUNE," Place du Marché.

La Poudre à Laver GOLD DUST Nettoie Tout



Lorsque vous faites le ménage de la maison, si vous voulez que tout reluisse, comme un plancher fraîchement ciré, employez la poudre à laver

GOLD DUST

Elle nettoie plus à fond que le savon ou n'importe quelle autre poudre à laver—elle est beaucoup plus économique.

La cuisine, la buanderie, le bain et la salle à manger, les escaliers, les fenêtres, les portes et les planchers, les pots et les chaudières, les lampes et leurs verres, requièrent son lustre brillant. "Confiez votre ouvrage aux Jumeaux Gold Dust" et vous n'aurez pas à vous tracasser du fardeau du ménage.

EMPLOIS VARIÉS : Lavage du linge et de la vaisselle, récurage des planchers, nettoyage des boiseries, des préfabrics, de l'argenterie et des objets en fer-blanc, polissage du cuivre, nettoyage du bain, des tuyaux, etc., adoucissement de l'eau et préparation du plus beau savon mou.

Préparée par THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal—fabricants du "SAVON FAIRBY."

LISEZ LA TRIBUNE et faites la lire

LE MEDECIN DE FAMILLE

"Fruit-a-tives Est La Panacée Dans Cette Famille Ontarienne.

SCOTLAND, Ont., 25 août 1918.
 "La Constipation avait fait de ma femme une vraie martyre. Nous avions fait l'essai de tous les remèdes imaginables sans aucun bon résultat, et nous avions dépensé un montant considérable d'argent lorsque nous avons entendu parler de 'Fruit-a-tives'. Maintenant, depuis deux ans nous l'employons dans notre famille, et nous sommes bien décidés à ne jamais employer d'autre médecine tant que nous pourrions nous procurer 'Fruit-a-tives'."

J. W. HAMMOND.
 50c. la boîte, 6 pour \$2.50, grandeur d'essai 25c. Chez tous les pharmaciens, ou à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

CEUX QUI ONT VIOLE LA LOI DU DIMANCHE SERONT POURSUIVIS

Québec, 21.—L'hon. M. L. A. Taschereau, ministre des Travaux Publics, a décidé de prendre des procédures contre les manufactures de papier de la région des Trois-Rivières qui ont violé la loi du dimanche.

Il a envoyé hier, aux Trois-Rivières, à ce sujet, M. Félix Marois, greffier des conseils de conciliation et d'arbitrage, et M. Arthur Lachance, avocat de la Couronne.

Wanted—An Idea Who can think of some simple thing to patent? Protect your ideas: they may bring you wealth. Write JOHN WEDDERBURN & CO., Patent Attorneys, Washington, D. C., for their \$1.00 price offer and list of two hundred inventions wanted.

Le Samedi

25 MARS 1916

EXTRAIT DU SOMMAIRE :

Mort ou vif ! par F. de Verneuil. Mon clocher, poésie. Coups de piston : L'Ecran aux Perles. Les aventures de Charlie Chaplin. Excusez-moi. Le billet de loterie, nouvelle. Plaisanterie à double effet. Le jour du repos. Une plaidoirie très habile. Au Fil de la Plume : Petits bobos, grandes douleurs. Contes : le blé noir (fin). Evahonne. Tribune féminine ; Histoires, mots d'esprits, anecdotes diverses, chroniques théâtrales et d'hygiène, concours avec prix et notes encyclopédiques instructives. Suite du beau roman : Sacrifice d'amour, par Paul Bertinay.

En vente, 5 cents le numéro ou \$2.50 par an, chez tous les dépositaires ou chez les Editeurs-propriétaires, Poirier, Bessette et Cie, 200, Boul. St-Laurent, Montréal.

LES FEMMES SAVENT

qu'elles ne peuvent être malades. Elles doivent être, en tout temps, en parfaite santé. Pardessus tout, leur système digestif doit être toujours dans un état parfait. Sachant combien cela est important, beaucoup de femmes ont obtenu de l'aide des



Ce sont des pilules végétales efficaces, sûres, qui rapidement font disparaître la cause des maux de tête, langueur, constipation et biliosité. Elles ne créent pas l'habitude des médicaments. Elles n'irritent ni n'affaiblissent les intestins.

Les femmes comprennent que la guérison des légers malaises empêche le développement de malaises plus graves. Elles ont foi dans les Pilules Beecham pour les tonifier, les renforcer et les

Conservez en Bonne Santé
 Les directions avec chaque boîte sont d'une très grande valeur, spécialement pour les femmes. Vendues partout en boîtes à 25 cents. 11

L'Esprit de Sacrifice

Toutes les causes nobles et justes, grandes et belles, glorieuses et sacrées, ont besoin de passer par le creuset de la souffrance. C'est dans l'ordre. On n'a rien sans peine. Le chemin qui conduit à la victoire est toujours long et pénible, pour que le triomphe soit méritoire et durable. Vertus sublimes, la justice et le droit, constamment aux prises avec les calculs mesquins qu'elles déjouent et avec les passions violentes qu'elles contrecarient, ont besoin de valeur, de courage, de dévouement et de sacrifice pour établir leur règne. Il a fallu du sang, des larmes, de l'héroïsme, du travail, de la prière, de l'abnégation pour réaliser, à travers l'histoire, des œuvres d'inspiration divine ou pour mener à bonne fin des entreprises de régénération religieuse, sociale ou nationale. Semer dans le labeur, l'angoisse et la douleur, c'est nécessaire pour récolter dans la joie, le bonheur et l'allégresse. Seuls, ceux qui se sont dépensés des années durant, pour la défense d'un principe ou pour la réparation d'une injustice, savent ce qu'il en coûte de s'interposer entre le loup et l'agneau, entre le fort et le faible, entre le vice et la vertu, entre la férocité des vils instincts de la bête humaine et l'idéal délicieux de l'être que Lamartine a appelé "un dieu tombé qui se souvient des cieux." Si vigoureux est l'esprit du mal, si enracinées les passions mauvaises, si active l'ingéniosité de l'ambition, de l'orgueil, de l'égoïsme ou de la haine, que les bonnes causes requièrent une dépense énorme d'énergie, d'altruisme, de magnanimité et d'héroïsme pour vaincre.

Fût-il jamais une cause plus radieuse et plus sacrée que celle de l'Eglise Catholique ? Lorsque le Christ est venu sur la terre, après que selon Bossuet, "tout eut été dieu excepté Dieu lui-même", l'humanité avait un tel besoin de vérité, de révélation et de régénération, que tout s'en allait à la barbarie. Pourtant, le Sauveur, si longtemps attendu, fut loin de recevoir un accueil sympathique. Sa doctrine si pure, si claire, si reconfortante, qui s'adressait en même temps à l'intelligence et au cœur de l'homme, fut combattue avec une rage infernale. Il fallut jusqu'au sang du fils de Dieu pour assurer la germination de la religion catholique ! Et depuis vingt siècles il a fallu le sang des martyrs, le zèle des apôtres, le sacrifice de légions de religieux pour maintenir la fleuraison. Le catholicisme a vécu et vit encore par l'esprit de sacrifice. Et toutes les causes qui y sont affiliées et qui reçoivent de lui un reflet lumineux générateur de la beauté, ont aussi leur calvaire : éducation chrétienne de l'enfance, affranchissement de l'esclavage, reconnaissance de la liberté de conscience, établissement du principe d'autorité dans la société, revendication de l'égalité bien entendue du citoyen devant la loi, maintien des notions indispensables de droit et de justice dans le concert des nations comme dans les rapports individuels, affirmation de la liberté irrécusable des diverses nationalités de se développer comme bon leur semble, avec leur langue, leurs traditions, leurs aspirations propres. Pour toutes ces causes, il y a eu de longues luttes par le fer et la plume, de nombreux dévouements, d'inappréciables sacrifices.

La cause de la minorité ontarienne, celle du droit inviolable qu'ont les parents sur l'éducation de leurs enfants, celle du droit britannique qu'ont les citoyens sur la gestion et l'emploi de leurs taxes scolaires, celle du droit constitutionnel et naturel qu'ont les Canadiens-français de parler, d'enseigner et d'apprendre leur langue dans un pays où son officialité est incontestable, celle du devoir impérieux qu'ont les catholiques de préserver, par la langue, la foi de leurs enfants, cette cause doit avoir aussi ses défenseurs, ses apôtres, ses martyrs. Et, pour l'honneur de la race comme pour l'intérêt bien compris du Canada, elle les a !

Au demeurant, c'est l'histoire du Canada qui se continue. La note caractéristique du chapitre d'aujourd'hui, comme celle des chapitres antérieurs, sous la domination française et sous le premier siècle de régime anglais, c'est l'esprit de sacrifice d'une race qui préfère la souffrance à l'ignominie, l'honneur au bien-être matériel, le devoir aux compromis honteux, la lutte à l'esclavage. Que de pages imprégnées de sang, de sueurs et de larmes dans le récit du grand duel du peuple canadien encore au berceau avec son ennemie barbare, l'iroquois, ou avec son adversaire ambitieux et jaloux, l'Anglais ! Encore de l'abnégation et du patriotisme désintéressé dans la narration de la résistance à l'oligarchie anglaise et de la revendication de nos libertés constitutionnelles ! Toujours de la fierté rayonnante, du courage indomptable et de l'immolation généreuse dans les tours de force herculéens de ce petit peuple aux prises avec de savantes ou de brutales tentatives d'anglicisation, mais qui parvient quand même à conserver son identité, à garder son individualité nationale, à sauver sa langue, sa foi et ses traditions ancestrales, à opérer ce que Maurice Barrès a justement qualifié de "miracle canadien".

A l'heure actuelle, dans l'Ontario, c'est encore et toujours la vague sans cesse renaissante du fanatisme outrancier et de l'esprit dominateur insatiable, qui fait l'assaut des institutions françaises. Comme on n'a pas réussi à étouffer la race canadienne-française qui trouve dans sa foi ardente et dans sa morale vigoureuse une natalité prodigieuse, on veut la refouler dans la province de Québec, l'y enfermer, l'y emprisonner comme une pestiférée. C'est là le véritable caractère de la lutte autour de l'école bilingue.

Mais, la minorité ontarienne a un noble sang dans les veines. Elle est de la lignée des preux que les Anglo-Saxons n'ont jamais pu vaincre, ni par les armes, ni par les cajoleries, ni par les tentatives de terrorisation. Comme jadis, la race a une réserve inépuisable de vie, d'énergie, de courage, de dévouement et d'esprit de sacrifice. Elle a ses généraux intrépides et ses soldats valeureux. Les uns et les autres savent combattre et savent souffrir. Impossible de les terrasser ou de les apeurer. La rage des persécuteurs sera depuis longtemps épuisée que le courage des persécutés sera à peine entamé. Un peuple qui combat, souffre et prie est invulnérable. Comme la Pologne sous la tyrannie russe, comme l'Alsace sous le despotisme prussien, comme l'Irlande sous la domination britannique, la race française de l'Ontario peut saigner par tous les pores, mais le cœur de battre toujours plus fort !

L'esprit de sacrifice est un stimulant merveilleux. Il reconforte. Et souffrir le sourire aux lèvres, la fierté dans le re-

gard, l'espérance dans le cœur, c'est avoir tout ce qu'il faut pour lasser la barbare patience du bourreau.

Ils ont de l'esprit de sacrifice, les chefs qui préparent et dirigent la défense de nos écoles, concentrant toutes leurs facultés intellectuelles à l'étude de la situation, pour déjouer les manœuvres de l'ennemi, pour organiser les forces à la disposition de la minorité et pour profiter des circonstances ou événements qui semblent devoir augmenter nos chances de succès.

Ils ont de l'esprit de sacrifice les chevaliers de la parole ou de la plume, qui mettent leur temps, leur talent et leur énergie à renseigner le peuple sur la nature de ses droits et l'étendue de ses devoirs. Orateurs et écrivains sont les héros qui forment l'opinion publique, détruisent les sophismes, dénoncent les mensonges ; mais pour toute récompense ils sont taxés d'intransigeants, de têtes chaudes, de beaux parleurs, par les politiciens dont ils dérangent les calculs.

Ils ont de l'esprit de sacrifice les commissaires d'écoles, qui restent fermes à leur poste, malgré la persécution raffinée ou cynique à laquelle ils sont en butte. Selon le mot courant, on a "travaillé" ces braves pour leur faire lâcher prise ; mais ils ont tenu bon. Menaces et promesses n'ont pu émousser leur sens du devoir. Leur patriotisme n'était pas à l'encre.

Ils ont de l'esprit de sacrifice les instituteurs et les institutrices qui renoncent à de beaux émoluments, pour sauver la langue française dans Ontario. Dans notre siècle d'égoïsme et de bien-être matériel, alors que tant de prétendus catholiques et de soi-disant patriotes immolent tous les principes au culte du veau d'or, comme il est noble et beau le geste des petites maîtresses d'écoles qui vont jusqu'à se priver du nécessaire plutôt que d'acquiescer à une loi injuste et anti-nationale ! Voilà de dignes descendantes des Canadiennes à l'âme forte d'autrefois. La race n'a pas dégénéré : Madeleine de Verchères ne ferait pas autrement.

Ils ont de l'esprit de sacrifice les petits enfants qui facilitent la tâche de leurs professeurs, qui entrent si bien dans le mouvement de résistance, et qui sacrifient leurs épargnes et leurs prix pour la cause de leurs écoles.

Aujourd'hui, comme jadis, l'esprit de sacrifice sauve la race !

C. LECLERC.

Le Meilleur Traitement pour la Constipation

L'expérience de quelqu'un qui s'y connaît et qui met les pilules du Dr Chase pour les reins et le foie au premier rang.

Il n'est pas difficile de se procurer un remède qui fait fonctionner les intestins. Mais le traitement de la constipation et des complications qui s'en suivent, c'est une autre affaire.

La constipation des intestins est ordinairement précédée par une action lente du foie. Il s'en suit que la constipation doit être guérie, le foie doit être remis en bon état. Et c'est là que se trouve le secret des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Elles activent le fonctionnement du foie et produisent une bonne quantité de bile qui est le cathartique de la nature. Le foie, les reins et les intestins sont fortifiés et réglés et les maux du système digestif disparaissent.

M. H. M. Bell, d'Innisfail, Alta., écrit: "Depuis longtemps je fais usage des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie que j'ai reçu de votre établissement. Je pense avoir employé, pendant ma vie, presque toutes les meilleures pilules connues parce que j'étais sujet à la constipation et que je souffrais de la mauvaise digestion. Un ami me recommanda les pilules du

Dr Chase pour les reins et le foie et je puis dire en toute sincérité que de toutes les pilules que j'ai essayées rien ne m'a mieux convenu—ce remède ne donne pas de crampes—il fonctionne toujours et il est bon pour les reins. Voilà ce que j'en pense après une épreuve sérieuse et vous pouvez vous servir de ce témoignage à votre guise."

Cette lettre devrait vous convaincre des mérites des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie, mais il n'y a rien comme l'expérience personnelle. Si vous ne désirez pas risquer 25 cents pour une boîte, écrivez-nous pour avoir une boîte d'échantillons gratuite, en mentionnant où vous avez lu cette annonce. Mettez ce remède à l'épreuve lorsque vous souffrez d'indigestion, constipation, biliosité, ou de douleurs dans le dos et de dérangements des reins. Les résultats vous prouveront bientôt la supériorité des pilules du Dr Chase pour les reins et le foie. Une pilule par dose, 25 cents la boîte, chez tous les marchands ou de la Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

Par devant notaire !

Ce vingt-quatrième jour de mars mil neuf cent seize par devant moi, Maître Cupidon, notaire public au pays des rêves, ont comparu la dite demoiselle Morebelange future conjointe pour la première part et le dit monsieur Montrésure futur conjoint pour la seconde part, aux fins suivantes, savoir :

Attendu qu'après une infinité de baisers échangés derrière les portes et de promenades au clair de lune, les deux parties en présence, ont décidé d'entrer dans le conjungo, elle agréent préalablement que :

Art 1—La première part s'engage à tenir sa maison propre et à faire cuire les repas aux heures convenables.

Art. 2—A ne pas passer une partie de sa journée sur le seuil de la porte à tenir des commérages avec les voisines.

Art 3—A ne jamais raconter à la belle-mère du futur conjoint, ce qui se passe dans son ménage.

Art. 4—A ne pas parcourir les magasins pour y dépenser l'argent de son mari en achetant un tas d'objets inutiles.

Art 5—A ne pas boudier parce que son mari aura oublié de l'embrasser en partant pour son travail ou en revenant.

Art 6—A ne pas se mettre en colère plus qu'une fois par semaine et pour plus longtemps que cinq minutes.

Art 7—A ne pas pleurnicher pour des riens et montrer autant que possible une figure souriante.

De son côté la seconde part s'engage :

Art 1—A avoir autant de respect, de politesse et d'attention pour son épouse qu'il en avait pour sa fiancée.

Art 2—A ne pas délaissier chaque soir pour le club, se rappelant qu'avant son mariage il aurait pu demeurer continuellement à ses côtés.

Art 3—A ne pas faire de scène parce que le potage aura brûlé par accident.

Art 4—A ne pas bouleverser, en jurant, tous les tiroirs d'un meuble, pour vous trouver un mouchoir ou un bouton de collet.

En face du pont de QUEBEC.

"Pontville"

Ville d'avenir dont les lots à bâtir assureront de grands bénéfices aux acheteurs actuels.

Agents demandés partout.

La Cie Ste-Foy Limitée,
 83 RUE DU PONT,
 QUEBEC, P. Q.

**Relevé du Cahier de Votation lors du Règlement de Prohibition
A St-Hyacinthe, le 24 Janvier 1916**

VI (S U I T E)

ABREVIATIONS : Les lettres P et L, indiquent le sens électoral de chaque électeur. P : propriétaire ; L : locataire.

NOMS	Occupation	S. Elec.	No	Rue ou cadastre	Scrutin
Cordeau Joseph,	journalier,	L.	78	Cascades,	Non
Cormier Joseph,	menuisier,	P.	66	William,	N'a pas voté
Cadotte J. A.,	emp. civil,	P.	64	"	N'a pas voté
Cadorette Anthime,	commerçant,	P.	23	Laframboise,	Oui
Chartrand Ferdinand,	journalier,	L.	69	William,	Non
Côté Adèle,	machiniste,	L.	155	Concorde,	Oui
Côté Magloire,	manufact.,	P.	131	Girouard,	Non
Charbonnel Félix,	vétérinaire,	L.	16	Laframboise,	Non
Cartier Edmond,	tailleur,	L.	5	St-Anne,	Non
Choquette Ernest,	barbier,	L.	19	St-François,	Non
Cusson Emile,	voyageur,	L.	24	St-Simon,	Non
Clément Zotique,	corroyeur,	L.	21	"	Non
Chapedelaine Albert,	bourgeois,	L.	13	"	Non
Choquette Albert,	cordonnier,	L.	3 1/2	"	Non
Casavant Henri,	journalier,	L.	36	"	Non
Cournoyer Edouard,	marchand,	L.	40	"	Oui
Côté Alider,	manufact.,	L.	63	Ste-Marguerite,	Non
Chagnon Michel,	journalier,	P.	84 1/2	"	Oui
Clapin Eusèbe,	gardien,	P.	116	St Simon,	Oui
Choinière Pierre,	cultivateur,	P.	506	Ste-Anne,	N'a pas voté
Charpentier Eugène,	gardien,	P.	17	St-Denis,	Non
Chagnon J. Gustave,	avocat,	L.	13	"	N'a pas voté
Charbonnel Henri,	cont.-maitre,	L.	95	Mondor,	Non
Connell M. A.,	agent,	P.	163	Girouard,	Non
Cormier J. L.,	shérif,	P.	503	"	Non
Clapin Raoul,	bourgeois,	P.	25	Dessaulles,	Non
Chabot A. N.,	marchand,	P.	13	"	Oui
Chabot Elzéar,	notaire,	L.	18	Rosalie,	Oui
Chaussé Edouard,	sculpteur,	L.	265	Cascades,	Non
Chenette Antoine,	cordonnier,	P.	10	Bourdages,	Non
Chartrand Victor,	cigariste,	L.	14	St-Hyacinthe,	Non
Casavant Xyste,	bourgeois,	L.	36	St-Anne,	Non
Chaput Valmore,	repasseur,	L.	30	"	Non
Cabana Joseph,	menuisier,	L.	22	"	Oui
Clouâtre Hormidas,	journalier,	L.	238	Cascades,	Non
Charpentier G. Adéard,	agent,	P.	267	"	Non
Chagnon Eugène,	commis,	L.	267	"	Non
Choquette Hormidas,	voiturier,	P.	233	"	Oui
Catudal Alfred,	couturier,	L.	2	Bourdages,	Non
Collette J. E. A.,	médecin,	L.	185	Girouard,	Oui
Côté Alfred,	manufact.	L.	211	"	Non
Collette Adrien,	bourgeois,	P.	519	"	N'a pas voté
Côté Louis,	ingén. civ.	P.	297	St-Hyacinthe,	N'a pas voté
Charron Stanislas,	barbier,	L.	212	Cascades,	Non
Charron Louis,	barbier,	L.	283	"	Non
Chabot Joseph,	mécanicien,	L.	277 1/2	"	Non
Chartier J.E. Ferrier,	comptable,	L.	38	Bourdages,	Oui
Chartier Ferrier,	comptable,	P.	40	"	Oui
Coté Théodore,	charretier,	P.	66	"	Non
Chalin Sylvain,	menuisier,	P.	43	St-Dominique,	Oui
Casavant Nazaïre,	journalier,	L.	64	"	Oui
Chagnon Ovide,	menuisier,	L.	88	"	Oui
Coderre Raphaël,	journalier,	L.	37	St-Joseph,	Non
Chevalier Albert,	marchand,	P.	41	"	Oui
Chagnon Toussaint,	menuisier,	P.	57	"	Oui
Cadorette Joseph,	bourgeois,	P.	18	St-Antoine,	Oui
Chagnon Eugène,	menuisier,	P.	2	"	Oui
Cayer Georges,	voyageur,	P.	2	Ste-Claude,	Oui
Choquette Joseph,	journalier,	L.	16	"	Oui
Codette Alméda,	cont.-maitre,	L.	23 1-1-	"	Oui
Chatelle Prosper,	peintre,	L.	62	St-Hyacinthe,	Non
Charron François,	charretier,	L.	106 1	Bourdages,	Non
Claing Noël,	journalier,	L.	104	"	Non
Claing Jean-Baptiste,	journalier,	L.	108	"	Non
Chabotte J. H.,	commis,	L.	120	"	Oui
Charron Hormidas,	charretier,	P.	172	"	Non
Claing Joseph,	journalier,	L.	104	"	Non
Casavant Hector,	menuisier,	P.	115	St-Joseph,	Non
Chaput Edmond,	cordonnier,	P.	67 1/2	"	Non
Campbell Joseph,	journalier,	P.	63	"	Oui
Cordeau Joseph,	machiniste,	P.	85	St-Dominique,	Oui
Cartier Joseph,	menuisier,	P.	50 1/2	Morisson,	Non
Cabana Misaël,	menuisier,	P.	704	Bourdages,	Oui
Chartrand Cléophas,	cont.-maitre,	L.	77	"	Non
Charron Augustin,	journalier,	L.	81	"	Non
Cormier Victor,	journalier,	L.	95	"	Non
Chenette Alphonse,	journalier,	L.	95	"	Oui
Cabana Hector,	cantonnier,	L.	109	"	N'a pas voté
Cyr Arthur,	cantonnier,	L.	113	"	Non
Coallier J. A.,	corsetier,	L.	125	Têtu,	Non
Chapedelaine F.-X.	bourgeois,	P.	137	Bourdages,	Oui
Coderre Henri,	télégraphiste,	L.	153 1/2	"	N'a pas voté
Chagnon Alphonse,	menuisier,	L.	153 1/2	"	Non
Chabot Joseph Men.,	menuisier,	P.	155	"	Oui
Choquette Rodolphe,	journalier,	L.	23	Têtu,	Oui
Comtois Antoine,	menuisier,	P.	20	"	Oui
Charron Augustin fils,	menuisier,	L.	63 1/2	Bourdages,	Non
Côté Frédéric,	journalier,	P.	24	Raymond,	Non
Chagnon Auguste fils,	charretier,	L.	16	Ste-Cécile,	Non
Côté Antoine,	bourgeois,	L.	8	Héloïse,	Non
Campbell J. H.,	comptable,	P.	10	Lafontaine,	Oui
Choquette Hormidas,	journalier,	L.	30	Raymond,	Oui
Cobout Gérard,	télégraphiste,	L.	51	Lafontaine,	Non
Caron Abraham,	journalier,	L.	44	"	Non
Champigny Arthur,	mouleur,	L.	44	Héloïsc,	Non
Chicoine Hormidas,	cordonnier,	L.	34 1/2	"	Oui
Cadorette J. B.,	bourgeois,	L.	30 1/2	"	Oui
Cordeau Joseph,	marchand,	L.	28	"	Sujet américain
Cabana Victor,	patronneur,	P.	24	"	Oui
Cabana Joseph,	mouleur,	P.	22	"	Non
Cadotte Etienne,	cont.-maitre,	L.	17	"	Absent

SUITE A LA PAGE 4

Ce Qu'est l'Education

Education Intellectuelle

L'homme est le chef d'œuvre de la création. En lui, sont réunies toutes les perfections de la nature. On pourrait l'appeler un petit monde.

Dans le monde, nous voyons des êtres de perfections différentes : les minéraux, les plantes, les animaux, l'homme.

Les minéraux sont au bas de l'échelle : ils n'ont pas la vie. Ils ont des actions qui leur sont propres ; ainsi, l'aimant attire le fer. Ils agissent les uns sur les autres ; mais ils n'ont pas d'actions qui les perfectionnent eux-mêmes.

Les plantes, les animaux et l'homme sont vivants. Qui dit vie dit action, et action d'une nature spéciale : c'est l'action d'un être qui se perfectionne lui-même en agissant, posée et reçue par le même être.

La plante a la vie végétative : elle se nourrit, grandit, se reproduit. L'animal a, en plus, la vie sensitive : le chien voit un morceau de viande qu'on lui offre, il le désire et le regarde d'un œil d'envie, il court pour le happer.

L'homme a, en plus, la vie intellectuelle : il comprend un théorème de géométrie ; il aime Dieu et veut, pour lui plaire, pratiquer la vertu. L'homme est donc un animal raisonnable.

Je montre ici trois groupes d'actions vitales ; mais, chacun d'eux peut être subdivisé, car chacun comprend des actions de nature différente. Ainsi voir, désirer, courir, sont des actes qui relèvent tous de la vie sensitive, et qui pourtant ne sont pas de même nature, parce qu'ils se rapportent à leur objet de manière différente.

Or, à tout acte de nature différente, correspond une faculté spéciale. La faculté est une puissance innée de produire telle série d'actions. Ainsi, la puissance qu'a l'homme de connaître, de comprendre, est une faculté. On appelle puissance "innée", pour la distinguer de la puissance "acquise" par la répétition fréquente des mêmes actes, laquelle nous permet d'accomplir ces actes avec plus de facilité. Ainsi tout homme a, en naissant, la faculté d'intelligence ; mais celui qui applique cette faculté aux opérations mathématiques acquerra, par l'habitude, une grande facilité dans ce genre d'opérations. La faculté découle de la nature même de l'être ; cette facilité acquise découle de l'habitude, et c'est en ce sens qu'on peut dire de l'habitude qu'elle est une seconde nature.

La faculté est donc le principe immédiat de l'action. La faculté correspond à ce qu'on a l'habitude d'appeler propriété dans les minéraux, fonction pour les parties de l'organisme. L'aimant a la propriété d'attirer le fer ; la glande a pour fonction de sécréter et l'homme a la faculté de connaître.

Les facultés de la connaissance sont des puissances de l'âme qui perçoivent, d'une part, les objets matériels où les corps avec leurs propriétés singulières et concrètes, et de l'autre, les objets immatériels avec les propriétés abstraites et universelles des objets matériels.

Les objets matériels sont des substances composées, douées d'étendue, susceptibles de divisibilité et tombant sous le domaine des sens ; par exemple le bois, la pierre, le fer. Chaque corps a des propriétés qui lui sont propres et qui, individualisées dans leur sujet, sont pour ce motif appelées singulières et concrètes, par exemple, un morceau de fer chauffé à haute température devient rouge.

Les objets immatériels par leur côté négatif sont le contraire des corps. Ils ne sont pas composés : ils n'ont ni étendue ni divisibilité et ne tombent pas sous le domaine des sens : ex, l'âme, l'ange, Dieu.

La connaissance est un acte de l'esprit. L'éducation est le propre de l'homme, et il convient de lui réserver ce beau mot. Dressage suffit pour les animaux et culture pour les plantes. L'homme seul est susceptible d'éducation, parce que, seul, il est apte à se gouverner lui-même. Un animal est par son instinct tout ce qu'il peut-être, ou du moins tout ce qu'il a besoin d'être. Mais l'homme pour se développer, ne peut se passer de la raison, de la volonté, de la réflexion, et comme à sa naissance il ne possède pas ces qualités en acte, c'est la raison des autres hommes qui l'élève.

Et cette éducation est vraiment un art et une science et elle a ses principes, ses lois. M. Marion, auteur de la science de l'éducation, — auteur qu'il faut consulter avec précaution — dit : "Former un homme est chose de finesse : c'est chose de péril : n'y hasardez pas l'infailibilité d'une géométrie bien conçue et n'en espérez point la tranquillité suprême des démonstrations bien conduites. Il y aura lutte ; il y aura de l'imprévu ; il y aura les brusqueries, les coups de tête, les défaillances, les relèvements, les inerties, les miracles de la nature active et libre (le voilà le mot...) ; il y aura tout le va-et vient tumultueux, éclatant en harmonies ou dégénérent en chaos, qui est dans l'homme comme sur la mer." Il écrit bien, ce Marion : mais il y manque quelque chose à sa plume : elle n'est pas assez croyante. Avec l'idée de Dieu et sa grâce, comme tout serait clair dans cette science. Nous en reparlerons sans doute, car Marion et l'Eglise ne s'accordent guère sur plus d'un point et d'autres aussi. Reconnaissons en effet qu'il y a des principes et des lois qui président à l'éducation : mais prenons-les dans l'évangile ; on ne les trouve pas ailleurs.

L'Education, dit Mgr Dupanloup, consiste essentiellement dans le développement des facultés. Si nos soins n'aboutissent pas à développer, à étendre, à élever, à affermir les facultés ; s'ils se bornaient par exemple, à pourvoir l'esprit de certaines connaissances, et, si je l'ose dire, à les emmagasiner, sans ajouter à son étendue, à sa force, à son activité personnelle, l'éducation ne serait pas faite : il n'y aurait là que de l'instruction. L'éducation même de l'esprit serait en défaut. L'éducation n'a pas seulement à présenter des connaissances à un esprit déjà formé : elle a précisément pour premier devoir de former cet esprit. L'esprit, disait Locke, est la principale partie de la nature humaine, et l'éducation doit surtout porter sur le dedans de l'homme. On ne saurait douter en effet que l'intelligence et les facultés intérieures ne soient, plus encore que les facultés physiques, matière à éducation, soit à raison de la dignité de la pensée, soit parce que la matière et l'instinct jouant un moindre rôle, ce développement de l'esprit soit total. Et malgré les affirmations retentissantes de M. Herbert Spencer, il est évident que l'éducation de l'esprit prépare celle du cœur et du caractère et qu'il y a du vrai dans cette maxime de Socrate ; Science et vertu sont même chose.

A SUIVRE